

Procès-verbal
Assemblée générale du Parc régional Chasseral
Jeudi 19 juin 2025 à 19h00 à Loveresse

Présent-es : 68 personnes ont signé les listes de présence Excusé-es : 52 personnes ou institutions excusées Présidence: Michel Walthert Prise du PV: Annick Marmy

1. Salutations et nomination des scrutateurs

Michel Walthert, président du Parc salue l'assemblée. Le mot de bienvenue de la Commune de Loveresse est lu, la mairesse ayant eu un empêchement.

Deux scrutateurs sont nommés : Alain Ducommun et Pierre Mosimann.

2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 20 juin 2024

Le PV du 20 juin 2024 est accepté ; Annick Marmy est remerciée.

3. Admission des nouveaux membres / démissions

Le Parc compte actuellement 377 membres (15 démissions et 15 admissions).

L'assemblée admet les 15 nouveaux membres.

4. Organisation de l'équipe et de l'association

- Assemblée générale : formée par les membres du Parc, 1 fois par an
- Organe de révision : contrôle les comptes
- Comité : élu par l'Assemblée générale, 5-7 réunions par an
- Conseil consultatif : composé des représentant-es des communes et des organisations du Parc. Permet la transmission d'information et la consultation, 2 séances par année
- Equipe opérationnelle : assure développement, suivi et mise en œuvre des projets

L'organigramme du Parc a été mis à jour. Trois personnes font désormais partie de la direction pour assurer le suivi des nombreux projets. Saralina Thiévent et Géraldine Guesdon sont désormais directrices adjointes.

L'Assemblée générale n'a ni remarque ni question.

5. Election du Comité exécutif pour 2025-2028

Les personnes se (re-)présentant :

- | | |
|-----------------------|---|
| - Guy Bärtschi | Vice-maire d'Evillard-Macolin, nouveau |
| - Elisabeth Contesse | Pro Natura Jura bernois, sortante |
| - Gérard Dessales | Conseiller municipal de Saint-Imier, nouveau |
| - Jean-Michel Hirschi | Fondation Grand Chasseral, nouveau |
| - Anne Pasquiou | Conseillère municipale Plateau de Diesse, nouvelle |
| - Gérard Py | Maire de Cormoret, nouveau |
| - Danièle Rouiller | D/Clic Terroirs, sortante |
| - Salomé Scheidegger | Conseillère municipale de Tavannes, nouvelle |
| - Denis Schleppe | Conseiller communal de Lignièrès, nouveau |
| - Roby Tschopp | Président 2025 de Val-de-Ruz, sortant, Vice-Président |

Les 10 personnes présentées sont élues à l'unanimité.

Le Président leur souhaite la bienvenue. Les personnes quittant le Comité sont remerciées pour leur engagement.

Roby Tschopp, vice-président, reprend la main pour mener le vote du Président. **Michel Walthert est réélu à l'unanimité.**

6. Mutations au sein du Conseil consultatif (ratification)

Les mutations sont constantes et les remplacements réguliers. **L'assemblée accepte que les mutations du Conseil consultatif soient désormais validées tacitement.**

7. Rapport d'activités 2024 et programme 2025

Présentation du RA 2024 et du programme 2025 au travers de 6 reportages TV. Les reportages sont vigoureusement applaudis. Quelques informations sont données sur les coûts de dépenses sur projet, sans les charges du personnel.

Vision pour l'avenir du site du Chasseral

Une réflexion globale est engagée sur ce site central du Parc Chasseral. Elle s'articule autour de cinq axes : gouvernance, accès, qualité des infrastructures et de l'accueil, cohabitation des usages, communication et sensibilisation.

Un processus participatif débutera à l'automne 2025 (séance de lancement et marches-débats), complété par des études sur la ligne de bus VDR-Saint-Imier et la gestion du stationnement. Une exposition dans 11 métairies sera inaugurée le 21 août.

L'Assemblée générale n'a ni remarque ni question.

8. Finances (comptes 2024, budget 2025)

Comptes 2024

Les comptes 2024 sont conformes au budget avec un total de CHF 3'024'242.- en charges pour CHF 3'046'089.- de ressources et produits extraordinaires, soit un excédent de CHF 21'847.- affecté aux fonds propres. Le bilan est équilibré à CHF 1'468'552.- Les comptes 2024 ont été révisés selon les normes du contrôle restreint par la fiduciaire Soresa SA, laquelle recommande leur approbation.

L'Assemblée générale n'a ni remarque ni question. Les comptes 2024 sont approuvés.

L'administration - et notamment Anne-Claire Gabus - sont remerciées pour la gestion financière.

Budget 2025

Le budget 2025 prévoit CHF 3'190'000.- de dépenses et CHF 3'201'000.- de ressources avec un résultat positif de CHF 11'500.-.

Les mesures d'économie en discussion au niveau de la Confédération contiennent un volet d'économie qui pourrait affecter les Parcs à partir de 2027.

L'Assemblée générale n'a ni remarque ni question. Le budget 2025 est approuvé.

9. Le mot du président

Michel Walthert remercie l'Assemblée pour sa réélection et revient sur l'agrandissement du Parc avec 8 nouvelles communes ainsi que la réorganisation interne. Les directrices adjointes, Saralina Thiévent et Géraldine Guesdon, renforceront le rôle d'interlocutrices du Parc auprès des communes, alors qu'un travail reste à faire pour clarifier son rôle régional.

Des nouveaux locaux, adaptés à la taille de l'équipe, seront inaugurés le 26 août. Il souligne enfin le défi de la marque « Grand Chasseral » et adresse ses remerciements à l'ensemble des équipes, instances et partenaires.

10. Divers

Remerciements et applaudissements pour le président.

- Question des cabanons en bois, beaucoup d'énergie et de temps ont été investis et on en entend plus parler. Qu'en est-il ? *Le projet de cabanon se développe dans le cadre du PDR, un prototype va être construit à Loveresse, une autre réalisation est prévue à Petit-Val.*
- Val-de-Ruz : Félicitations pour la gouvernance de l'association Parc Chasseral, et remerciements pour la clarification du positionnement par rapport à la marque Grand Chasseral ainsi que pour le soutien important à la recherche de fonds nécessaires à la réalisation des projets.

Le président remercie et salue l'Assemblée, **qui est levée à 20h40.**